

Votants : 82  
Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 1er avril 2016  
Affichage du Compte-rendu Sommaire :  
le 12 avril 2016

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 11 avril 2016

### DELEGATION "TERRITOIRE ET CONTRACTUALISATIONS" – EXONERATION DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN SUR LE LOTISSEMENT DU MOULIN SUR LA COMMUNE DE ST SYMPHORIEN ET SUR LE LOTISSEMENT DES ALLEES FLEURIES SUR LA COMMUNE D'ECHIRE

#### Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIIN, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Didier DAVID, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Isabelle GODEAU, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Rabah LAICHOURE, Jacqueline LEFEBVRE, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Serge MORIN, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Adrien PROUST, Anne-Marie PROUST, Claire RICHECOEUR, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER, Céline VALEZE, Michel VEDIE

#### Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jean-Michel BEAUDIC à Christian BREMAUD, Yamina BOUDAHMANI à Elmano MARTINS, Jean BOULAIS à Claude ROULLEAU, Dany BREMAUD à Michel SIMON, Jacques BROSSARD à Claire RICHECOEUR, Christelle CHASSAGNE à Jeanine BARBOTIN, Charles-Antoine CHAVIER à Romain DUPEYROU, Jean-Luc CLISSON à Isabelle GODEAU, Sylvie DEBOEUF à Marie-Christelle BOUCHERY, Agnès JARRY à Florent SIMMONET, Dominique JEUFFRAULT à Rose-Marie NIETO, Guillaume JUIN à Carole BRUNETEAU, Simon LAPLACE à Anne-Lydie HOLTZ, Alain LIAIGRE à Bruno JUGE, Jean-Pierre MIGAULT à Sophie BROSSARD, Sébastien PARTHENAY à Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON à Anne BAUDOUIIN, Alain PIVETEAU à Josiane METAYER, Sylvette RIMBAUD à Christine HYPEAU, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN à Jacqueline LEFEBVRE, Nathalie SEGUIN à Gérard EPOULET, Patrick THOMAS à Jérôme BALOGE

#### Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOUIIN par Anne-Marie PROUST, Alain LECOINTE par Xavier RUDEWICZ, Elisabeth MAILLARD par Gilles BILLON, Joël MISBERT par Michel HALGAN

#### Titulaires absents :

Thierry BEAUFILS, Alain CHAUFFIER, Gérard GIBAUT, Robert GOUSSEAU, Lucien-Jean LAHOUSSE

#### Titulaires absents excusés :

Jean-Michel BEAUDIC, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Christelle CHASSAGNE, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Sylvie DEBOEUF, Marie-Chantal GARENNE, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Guillaume JUIN, Simon LAPLACE, Alain LIAIGRE, Jean-Pierre MIGAULT, Sébastien PARTHENAY, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Sylvette RIMBAUD, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Nathalie SEGUIN, Patrick THOMAS

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Yvonne VACKER

## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

### CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 11 AVRIL 2016

#### DELEGATION "TERRITOIRE ET CONTRACTUALISATIONS" – EXONERATION DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN SUR LE LOTISSEMENT DU MOULIN SUR LA COMMUNE DE ST SYMPHORIEN ET SUR LE LOTISSEMENT DES ALLEES FLEURIES SUR LA COMMUNE D'ECHIRE

Monsieur **Jacques BILLY**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu le code de l'Urbanisme ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales;

Vu l'arrêté préfectoral de modification statutaire en date du 20 novembre 2015 prenant effet au 1er décembre 2015 ;

Vu la délibération du Conseil d'Agglomération en date du 14 décembre 2015, portant "compétences **relatives** au droit de préemption urbain, modalités de délégation du droit de préemption urbain" ;

Vu la délibération du Conseil Municipal de la commune d'Echiré en date du 16 décembre 2011 relative à l'exclusion du droit de préemption urbain sur les terrains du lotissement privé "Les Allées Fleuries";

Vu la délibération du Conseil Municipal de la commune de Saint-Symphorien en date du 6 juillet 2015 relative à l'exonération d'exercice du droit de préemption urbain sur les terrains du lotissement du Moulin ;

Afin de faciliter les démarches administratives liées à la vente des terrains du lotissement de la SCI du Moulin "les Champs Collets" sur la commune de Saint-Symphorien et du lotissement "Les Allées Fleuries" sur la commune d'Echiré, il est proposé de ne pas exercer le droit de préemption urbain sur l'ensemble des terrains de ces deux lotissements.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Exonérer les terrains du lotissement SCI du Moulin « Les Champs Collet » (délibération et plans annexés), situés sur la commune de Saint-Symphorien, du droit de préemption urbain pour une durée de 5 ans
- Exonérer les terrains du lotissement privé « Les Allées Fleuries » (délibération et plans annexés), situés sur la commune d'Echiré, du droit de préemption urbain pour une durée de 5 ans

- Autoriser le Président ou le Vice-Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Pour : 82  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0

**Jacques BILLY**

**Vice-Président Délégué**